

GARANTIES SANTE COLLECTIVES D'ENTREPRISE 2019

PRESTATIONS	Contrat socle obligatoire	Contrats surcomplémentaires	
	Garantie minimale	Grand bleu Pro	Océanissimo Pro
HOSPITALISATIONS MEDICALES & CHIRURGICALES			
Hospitalisation chirurgicale & médicale	100%		
Forfait hospitalier illimité - déliv. prise en charge	frais réels		
Participation au 18 € sur actes > 120 € ou K>50	18 Euros		
Hospitalisation psychiatrie illimitée	frais réels		
Chambre particulière chirurgie & médecine (30 jours/an/bénéficiaire)		45 € / JOUR	55 € / JOUR
Hospitalisation obstétricale (forfait par accouchement)		180 €	250 €
Séjours accompagnant enfants de moins de 12 ans		30 € / JOUR	40 € / JOUR
Transport en ambulance	100%		
SOINS EXTERNES (en hôpital public)			
	100%		
ACTES DE DIAGNOSTICS & PREVENTION			
Echographie, audiogrammes, K>10, etc...	100%		
Forfait densitométrie osseuse		45 €	45 €
Forfait amniocentèse refusée		46 €	46 €
CONSULTATIONS & VISITES (parcours de soins)			
Médecins généralistes	100%		
Médecins spécialistes			
signataires du Contrat d'Accès aux Soins	100%	120%	130%
non signataires du Contrat d'Accès aux Soins	100%	100%	110%
CONSULTATIONS & VISITES (hors parcours de soins)			
PHARMACIE			
Vignettes blanches 65	100%		
Vignettes bleues 30	30%	80%	100%
Vignettes orange 15	15%	80%	100%
Forfait médicaments prescrits non remboursés		40 €	50 €
OPTIQUE & AUDITION			
Équipement (verres & montures)	100%		
+ Forfait optique par équipement ticket modérateur optique inclus (1) & (2)			
monture	40 €	100 €	120 €
verres simples (par verre)	30 €	90 €	110 €
verres complexes (par verre)	80 €	110 €	140 €
verres très complexes (par verre)	80 €	110 €	140 €
<i>(1) 1 équipement tous les 2 ans & par bénéficiaire sauf mineur de - 18 ans ou justifié par évolution vue</i>			
<i>(2) au-delà d'un équipement la mutuelle couvre le TM sans pouvoir dépasser le plafond par correction</i>			
Lentilles	100%		
+ Forfait lentilles		200 €	300 €
Forfait chirurgie oculaire par œil (si accord sécurité sociale)		250 €	300 €
Prothèses auditives	100%		
+ Forfait prothèses auditives		250 €	350 €
DENTAIRE			
Soins	100%		
Prothèses dentaires (tarifées par la sécu.)	125%	300%	400%
Orthodontie (si accord sécurité sociale)	100%	300%	400%
Plafond annuel de remboursement prothèses dentaires / personne		1 500 €	2 000 €
RADIOLOGIE			
	100%		
LABORATOIRE (parcours de soins)			
	100%		
AUXILIAIRES MEDICAUX & PARAMEDICAL			
Kinésithérapie, soins infirmiers	100%		
Orthopédie, orthoptie, orthophonie,	100%		
Ostéo., kiné. non tarifés, chiropractie, acupuncture, psychologues, pédicure			
forfait par séance dans la limite de 5 par an		30 €	
forfait par séance dans la limite de 7 par an			30 €
Petit appareillage	100%		
Prothèse mammaire (liée à un cancer)		100 €	120 €
Prothèse capillaire (sur prescription médicale)		80 €	100 €
Autres prothèses des membres		80 €	100 €
MAISON DE REPOS, ETS. SPECIALISES			
Forfait hospitalier illimité - déliv. prise en charge	frais réels		
CURES THERMALES			
Si placement Sécurité sociale à 80 %	65%	100%	100%
Forfait cure (par an et par bénéficiaire)		180 €	180 €
FOND DE SECOURS			
	sur dossier	sur dossier	sur dossier

Les taux de remboursement s'entendent (part Sécurité sociale + part Mutuelle) sur la base des tarifs de convention Sécu.

Sont couverts sur le dossier de leurs parents les enfants non étudiants de moins de 21 ans et les enfants étudiants de moins de 25 ans fiscalement à charge des parents. Sans limite d'âge pour les enfants handicapés à charge des parents.